



D.2019.04.10.7.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Avril 2019

7 – PROJETS TERRITORIALISES**7.5 – Doublement de la Capacité Ligne A – Stations Pré-adaptées : Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n°52M 2016 12986 M « Peinture » conclu avec l'entreprise D.S.M**

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X	X M.Guyot (a/c du point 6.1)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Aujoulat)	
CHOLLET François		X (M. Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X (a/c du point 2.3)		X (jusqu'au point 2.2)
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2017.03.29.7.6 du 29 mars 2017, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 6 « Peinture » relatif à la réalisation des aménagements des 12 stations pré-adaptées de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2016 12986 M, d'un montant de 35 154,90 € HT, a été notifié à l'entreprise D.S.M., le 04 mai 2017, pour une durée de 24 mois.

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché les prestations complémentaires suivantes :

- mise en peinture de la cage d'escalier de l'issue de secours de la station Capitole,
- les modifications apportées au Détail Estimatif du marché à la suite de l'intégration de ces modifications de prestations.

Le prix des prestations, telle qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire reste inchangé à 33 476,90 € HT.

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché conduit à un nouveau montant du Détail Estimatif de 3 200,00 € HT, soit une augmentation de 1 522,00 € HT.

L'incidence financière du présent avenant est de + 1 522,00 € HT.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant initial du marché :	35 154,90 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	<u>1 522,00 € HT</u>
Nouveau montant du marché :	36 676,90 € HT

Au regard du montant initial du marché de 35 154,90 € HT, le montant de l'avenant 1, conduit à une augmentation de 4,33 % par rapport au montant initial du marché précité.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

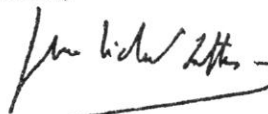
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 52M 2016 12986 M conclu avec l'entreprise D.S.M pour un montant de 1 522,00 €HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION PRE-ADAPTEES

LOT N° 6 : PEINTURE

AVENANT N° 1

MARCHE N° 52M 2016 12986 M

AVRIL 2019

Titulaire : D.S.M.



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21, boulevard de la Marquette - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190412-20190410-7-5D-DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019
--

PREAMBULE

Par délibération n° 2017.03.29.7.9 du 29 mars 2017, le Comité Syndical a autorisé TISSEO Ingénierie (SMAT) à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 6 « Peinture » relatif à la réalisation des aménagements des 12 stations pré-adaptées de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2016 12986 M a été notifié le 04 mai 2017 pour une durée de 24 mois.

Le montant global du marché s'élève à 35 154,90 € HT.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT n°1

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché les prestations complémentaires suivantes :

- mise en peinture de la cage d'escalier de l'issue de secours de la station Capitole,
- les modifications apportées au Détail Estimatif du marché à la suite de l'intégration de ces modifications de prestations.

ARTICLE 2 - MONTANT DE L'AVENANT n° 1

L'incidence financière du présent avenant est de +1 522,00 € HT.

ARTICLE 3 – MODIFICATION APPORTÉE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Le prix des prestations, telle qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire reste inchangé à 33 476,90 € HT.

L'évaluation des prestations, telle qu'elle résulte du Détail estimatif et du Bordereau de Prix est modifiée comme suit :

Montant initial du Détail Estimatif :	1 678,00 € HT
Augmentation apportée par l'avenant n° 1 :	<u>+ 1 522,00 € HT</u>
<u>Nouveau montant du Détail Estimatif :</u>	3 200,00 € HT

Le montant total du marché (DPF + DE) est ainsi porté à :

Montant du marché initial :	35 154,90_€ HT
Montant de l'avenant n° 1 :	<u>1 522,00 € HT</u>
<u>Montant Total du marché :</u>	36 676,90 € HT

Le montant total du marché est porté de 35 154,90 € HT à 36 676,90 € HT.

ARTICLE 4 - MODIFICATIONS APPORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le Détail Estimatif initial complété et modifié fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant.

ARTICLE 5 - AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20190412-20190410-7-5D- DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019
--

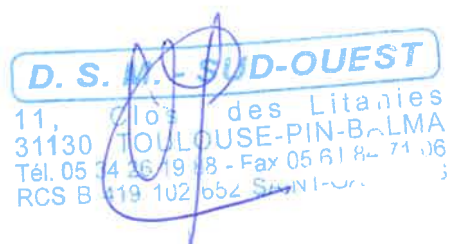
ARTICLE 6 - RENONCIATION

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-5D-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-5D-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

STATION PRE-ADAPTEES

LOT N° 6 : PEINTURE

AVENANT N° 1 Détail Estimatif

MARCHE N° 52M 2016 12986 M

AVRIL 2019

Titulaire : D.S.M.



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31034 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tissac.fr



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-5D-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

**Doublement Capacité Ligne A
LOT 06 - PEINTURES**

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES OUVRAGES - PARTIE AU PRIX UNITAIRE	U	Qté	PU € HT	PT € HT
2.1	PEINTURE				
2.1.1	Peinture vinylique - Locaux techniques	m2	265,00	11,00	2 915,00
2.1.2	Peinture pliolite	m2	0,00	11,00	0,00
2.1.3	Lasure sur béton	m2	0,00	11,00	0,00
2.1.4	Laque brillante sur métaux ferreux				
	sur garde-corps	ml	SO		
	sur lisse de main courante	ml	SO		
2.1.5	Peinture au sol - Locaux techniques				
	peinture au sol	m2	15,00	19,00	285,00
	peinture sur marches escalier	ml	0,00	11,00	0,00

TOTAL HT =
TVA 20 % =
TOTAL TTC =

3 200,00
640,00
3840,00